



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 octobre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 novembre 2010

PROJET DE RENOVATION URBAINE ET  
SOCIALE - MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE  
POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES  
PUBLICS DE LA TOUR CHABOT GAVACHERIE  
DANS LE CADRE DU PRUS - OPERATIONS A24  
A29 A31 A37

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 29 octobre 2010

**Président :**

**M. Pascal DUFORESTEL, 1<sup>er</sup> Adjoint**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGUE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ

**Excusés :**

***Maire de Niort :***

Mme Geneviève GAILLARD

***Conseillers :***

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2010**

DELIBERATION D20100487

**PRUS**

**PROJET DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE - MARCHE DE  
MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES  
PUBLICS DE LA TOUR CHABOT GAVACHERIE DANS LE CADRE DU  
PRUS - OPERATIONS A24 A29 A31 A37**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de la programmation des opérations d'aménagement d'espaces publics du projet de Rénovation Urbaine et Sociale (PRUS), il convient de lancer les projets d'aménagements des espaces publics du quartier de la Tour Chabot Gavacherie : l'espace public du Pôle Enfance (A24), la Place Jacques Cartier (A29), Erna Boinot (A31) et la Place Louis Jouvét (A37).

La réalisation des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de ces espaces publics est confiée à un concepteur paysagiste associé à un bureau d'étude.

Le marché de maîtrise d'œuvre comprend l'ensemble des missions de base (missions de conception, de suivi de travaux et de réception des ouvrages), ainsi qu'une mission complémentaire de coordination des concessionnaires de réseau.

La durée prévisionnelle du marché est de 4 ans avec un début des travaux avant mai 2012.

Les objectifs des études confiées à une maîtrise d'œuvre extérieure sont la requalification des espaces publics et la création d'espaces de convivialité, de jeux et de rencontres.

Pour la Place Jacques Cartier, il s'agit de créer un espace d'accompagnement des commerces qui seront repositionnés au nord.

Pour Erna Boinot et l'espace public du Pôle Enfance, le programme comprend l'aménagement d'un parc, d'un cheminement piétonnier et la réfection des voiries et parkings.

Enfin, sur la Tour Chabot, le projet comprend le réaménagement de la rue Méliès, de la Place Louis Jouvét et de l'Allée Edith Piaf.

La définition de ces projets repose sur une réflexion partagée avec les habitants concernés, qui a été amorcée dans le cadre des études de définition urbaine.

La poursuite de cette démarche participative des habitants est intégrée au programme des missions de maîtrise d'œuvre.

Conformément à la convention multi-partenariale de l'ANRU, ces opérations font l'objet de financements croisés de la part de l'ANRU et du Conseil Régional.

Ci-dessous les montants des subventions attendues :

N°	Intitulé des opérations	Montant des opérations HT	Financements			
			Conseil Régional	ANRU	Ville de Niort	Valorisation Foncière
A 24	Espaces publics Pôle enfance	187 528 €	63 200 €	31 600 €	92 728 €	-
A 29	Place Jacques Cartier	990 546 €	267 070 €	183 865 €	519 811 €	19 800 €
A 31	Erna Boinot	906 891 €	183 915 €	265 283 €	418 193 €	39 500 €
A 37	Place Louis Jouvét	1 450 323 €	-	273 959 €	1 090 764 €	85 600 €
<b>TOTAUX</b>		<b>3 535 288 €</b>	514 185 €	754 707 €	2 121 496 €	144 900 €

Le jury, réuni le 8 juillet 2010, a procédé à l'examen des candidatures des équipes de maîtrise d'œuvre et le jury du 6 octobre a procédé au classement des offres.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché de maîtrise d'œuvre avec le Groupement Agence PRUVOST (mandataire) et OTCI LG pour un montant d'honoraires total de 242 989,07 € TTC ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer le marché de maîtrise d'œuvre ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à déposer le dossier de subvention.

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Josiane METAYER**